

Trains de nuit : les résultats d'une enquête de la FNAUT auprès des voyageurs

Les trains de nuit ont quasiment disparu en France, mais cette évolution n'a rien d'inéluctable, comme le démontre le succès des trains de nuit exploités par les chemins de fer autrichiens (ÖBB) La FNAUT a donc lancé une enquête afin de mieux connaître les besoins des voyageurs : 3492 réponses ont été recueillies, elles donnent des indications qualitatives qui confirment les analyses et propositions antérieures de la FNAUT.

Les atouts du train de nuit

Le train de nuit reste un excellent **complément de l'offre ferroviaire de jour** (trains Intercités et TGV) : arrivée matinale à destination, économie d'une nuit d'hôtel, arrivée en centre-ville, gain de temps lors de déplacements de courte durée (visites familiales, tourisme de week-end).

Il peut constituer une **alternative à l'avion** et aux autres modes de transport moins respectueux de l'environnement (voiture, covoiturage à longue distance, autocar). Il peut desservir des localités intermédiaires entre métropoles, contrairement à l'avion qui fait seulement du point à point.

Les principaux enseignements de l'enquête

(détails en annexe ; pour la plupart des questions, plusieurs réponses étaient possibles)

L'offre des trains de nuit doit être diversifiée, aucune offre de couchage n'étant nettement privilégiée ou écartée : couchettes (4 et 6 places par cabine) ; voitures-lits (1, 2 et 3 lits par cabine) ; sièges inclinables. Le train de nuit doit prendre en compte des clientèles variées : voyageurs modestes, familles, hommes d'affaires.

Les répondants demandent un départ tardif (après 21 h) et une arrivée matinale (entre 7 h et 8 h). Ils attendent des possibilités variées de restauration : voiture-restaurant, voiture-bar, vente ambulante.

Le confort est un atout important du train de nuit : une bonne accessibilité, une garantie d'intimité et de sûreté des personnes et des bagages (des compartiments pour les femmes, de l'espace pour les bagages), des douches (voitures-lits), une propreté impeccable. Les services électroniques (wifi...) ne sont pas une priorité.

Le jumelage entre train de nuit et service auto-train est demandé par de nombreux répondants (52 %) qui craignent de conduire sur de longues distances mais veulent disposer de leur voiture ou moto à destination.

La tarification doit rester modérée : au plus 30 € pour un siège inclinable ; au plus 60 € pour une couchette ; au plus 100 € pour une voiture-lit de 2 à 3 places ; au plus 150 € pour une voiture-lit single.

Une conclusion se dégage des résultats de l'enquête de la FNAUT, détaillés en annexe : le train de nuit n'a pas été « ringardisé » par le TGV, la demande du public reste forte : le train de nuit est pratique (selon 84 % des répondants) ; l'avion contribue trop au réchauffement climatique (51 %) ; le train de nuit évite de prendre la route sur de longues distances (35 %).

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Michel Quidort, président de la FEV, tél. 06 12 22 35 54
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31

Les résultats de l'enquête de la FNAUT sur les trains de nuit

Analyse complète des résultats de l'enquête sur notre site web : <https://tinyurl.com/yc4e7mgf>

Les répondants

Les répondants sont en majorité des hommes (67 %), 64 % ont entre 26 et 60 ans. Plus d'un tiers (37 %) résident en Ile-de-France, près d'un tiers (30 %) dans une métropole de province.

Les motifs du voyage

Les répondants souhaitent utiliser un train de nuit très majoritairement (90 %) pour des motifs personnels (famille, tourisme) ; 34 % citent un motif professionnel, 72% les vacances, 34 % les vacances d'hiver.

L'offre de couchage attendue

Siège inclinable : 29 %. Compartiment à 4 couchettes : 69 % ; à 6 couchettes : 38 %
Voiture-lit (2/3 lits par cabine) : 56 % ; avec douche et toilettes : 36 % ; single (un lit par cabine) : 34 %.

Les horaires

Une très large majorité des répondants (87 %) privilégie un départ entre 20h et 22h, 61 % privilégient un départ entre 21h et 22h. Une très large majorité (85 %) privilégie une arrivée entre 7h et 8h.

L'offre de restauration

Voiture-bar : 67 % ; restaurant : 51 % ; vente ambulante (chariot) : 32 % ; restauration à la place : 17 %.

Les critères de qualité de service

Le confort (intimité, possibilité de prendre une douche, accessibilité aux personnes handicapées qui bénéficie à tous les voyageurs...) est important pour une large majorité des répondants (77 %).

L'importance de la sûreté des personnes et des bagages (compartiments réservés aux femmes, fermeture du compartiment...) est encore plus marquée (93 % des répondants). Une propreté impeccable (compartiments, couchages, toilettes, douches) est exigée par 99 % des répondants.

Les équipements de type wifi ou prises de courant est le critère pour lequel le niveau d'exigence est le moins élevé (38 % des répondants).

La place pour les bagages (valises, vélos, poussettes, équipements sportifs) est importante ou relativement importante pour une très large majorité des répondants (96 %).

Le jumelage du train de nuit avec un service auto-train est important ou relativement important pour une majorité des répondants (52 %), alors même que ce service, quasiment disparu, est peu connu des voyageurs.

La tarification

- Sièges inclinables : entre 20 et 30 € (souhait de 86 % des répondants)
- Couchette : entre 50 et 60 € (84 %)
- Voiture-lit (2 à 3 personnes) : entre 80 et 120 € (86 %)
- Voiture-lit single : entre 100 et 150 € (88 %)

Les raisons d'utiliser un train de nuit

Le train de nuit est pratique pour 83,8 % des répondants, il évite de conduire pour 35 %.

L'avion contribue trop au réchauffement climatique pour 51 % des répondants.